

CONTEXTE

Au-delà de l'utilisation du bois dans la construction, les matériaux biosourcés, issus de la biomasse végétale et animale représentent une large gamme d'usages pour le bâtiment : isolants, granulats pour béton et mortier, panneaux de particules ou de fibres végétales, matériaux composites à base de fibres végétales et chimie du bâtiment.

Les biosourcés présentent l'avantage d'être renouvelables et sont capables de stocker le carbone atmosphérique par photosynthèse. Généralement en situation de filières de proximité, le déploiement des solutions constructives à base de biosourcés permet de dynamiser l'économie territoriale.

Le développement des matériaux biosourcés est un axe pour atteindre la transition écologique. L'article 14 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte dit que « l'utilisation des matériaux biosourcés concourt significativement au stockage de carbone atmosphérique et à la préservation des ressources naturelles. Elle est encouragée par les pouvoirs publics lors de la construction ou la rénovation des bâtiments. »

Au niveau régional, les DREAL sont engagées dans une démarche concrète de structuration et de développement économique de filière aux côtés des professionnels et des collectivités. C'est pourquoi elles sont fortement impliquées dans la tenue des formations ambassadeurs biosourcés et travaillent de concert avec les CVRH pour le montage des formations.

La formation revêt une importance toute particulière par rapport aux enjeux environnementaux dans le bâtiment, confirmée en cela par le nouveau contexte réglementaire avec l'entrée en vigueur de la RE2020 (au 1^{er} janvier 2022 pour les maisons individuelles).

OBJECTIFS de la formation

Il s'agit de sensibiliser les conseillers à l'intérêt des matériaux de construction biosourcés, tout en partageant avec les représentants des filières les enjeux. La formation doit être un lieu d'échanges entre les stagiaires qui pourront exprimer les avancées et freins au sein de leurs différentes entités.

Elle permettra enfin, par l'utilisation d'un langage commun, d'intégrer le réseau des ambassadeurs réunissant anciens et nouveaux stagiaires.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DE LA FORMATION

- Actions du ministère en faveur des matériaux biosourcés (plan d'actions national, territorialisation des filières vertes, rôle et projets des DREAL).
- Caractéristiques des matériaux biosourcés (hygrothermie, thermique, ...) en lien avec les approches réglementaires (ACV – Analyse du Cycle de Vie).
- Contexte réglementaire et normatif des matériaux biosourcés, assurance et bâtiments biosourcés (règles professionnelles ; avis techniques ; avis expérimental ; rôle des bureaux de contrôle...).
- Présentation des principales filières présentes sur le territoire : mise en oeuvre technique et points de vigilance de ces matériaux dans la construction neuve et dans la réhabilitation (bois, paille, chanvre, ouate de cellulose...).
- Commande publique : levier du développement des matériaux biosourcés et conseil aux acheteurs publics pour intégrer ces matériaux dans leur cahier des charges de travaux publics (CCTP – cahier des clauses techniques particulières).